

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : PD 860002 SPA

Code du produit : 89950344

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Utilisation industrielle, Industrie électrique et électronique ≤ 5 L

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéSociété : Service Chimie
5, Place de l'Eglise St Thibault des Vignes
77400 Marne la Vallée

Téléphone : 01 64 30 89 22

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : HSE@service-chimie.fr**1.4 Numéro d'appel d'urgence**Numéro d'appel d'urgence : +49 6132-84463
Numéro d'urgence international
Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2 H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus

PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23

Version
5.0

Date de révision:
24.07.2018

Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

néodécanoate de 2,3-époxypropyle

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	25068-38-6 500-033-5 603-074-00-8	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2;	>= 30 - < 50

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus
PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23

Version
5.0

Date de révision:
24.07.2018

Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2' -[imino bis(2,1-éthanediyiminocarbonyle)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t][1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosine-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone	Non attribuée	H411 Acute Tox. 4; H302 Aquatic Chronic 2; H411	>= 30 - < 50
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5 247-979-2	Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Aquatic Chronic 2; H411	>= 10 - < 20

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Le secouriste doit se protéger.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver à fond avec:
Polyéthylène glycol 400.
Appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Protéger l'oeil intact.
Appeler immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion : Faire boire immédiatement beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de soufre
Oxydes de silicium**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.
Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines.
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diato-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006


PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23

Version
5.0

Date de révision:
24.07.2018

Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

mées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).
Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Porter un équipement de protection individuel.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12,25 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	12,25 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	8,33 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006


PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23

 Version
5.0

 Date de révision:
24.07.2018

Date de dernière parution: 03.01.2018

Date de la première version publiée: 10.03.2017

	Travailleurs	peau Contact avec la peau	systémiques Aigu - effets locaux	p.c./jour 8,33 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets locaux	0,75 mg/kg p.c./jour
Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]carbonyl]acide benzoïque et 2,2' - [imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyl)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21, 22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosine-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	11,7 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,33 mg/kg p.c./jour
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,7 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	10,4 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,9 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,6 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,15 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,0006 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,018 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,996 mg/kg
	Sol	0,196 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006


PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23

 Version
5.0

 Date de révision:
24.07.2018

Date de dernière parution: 03.01.2018

Date de la première version publiée: 10.03.2017

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2' -[[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyl)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t][1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosine-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone	Eau douce	0,003 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,026 mg/l
	Sédiment marin	0 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,014 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,001 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,002 mg/kg poids sec (p.s.)
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Eau douce	0,001 mg/l
	Sédiment marin	0,00012 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,012 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	50 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,012 mg/kg
	Sédiment marin	0,0002 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition
Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Remarques

: Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Le produit étant un mélange à base de plusieurs substances, la durabilité de la matière du gant ne peut pas être calculée à l'avance et elle doit être testée avant l'utilisation.

Protection de la peau et du corps

 : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire

: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est dé-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

montré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Type de Filtre recommandé:
Filtre de type ABEK-P**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : pâte

Couleur : rouge

Odeur : légère

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 278 °C
(1.013 hPa)

Point d'éclair : > 100 °C(1.013 hPa)

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : <= 1.100 hPa (50 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1,111 gcm³ (23 °C, 1.013 hPa)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble (20 °C, 1.013 hPa)

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017Coefficient de partage: n-
octanol/eau : Donnée non disponibleTempérature d'auto-
inflammabilité : Donnée non disponibleTempérature de décomposi-
tion : Donnée non disponibleViscosité
Viscosité, dynamique : Donnée non disponibleViscosité, cinématique : > 40 mm²/s (23 °C)
> 20,5 mm²/s (40 °C)

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Non applicable

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul**Composants:****produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700):**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguëToxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2' -[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyle)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosa-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone:

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): > 1.000 - 3.000 mg/kg**Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Rat): > 1,05 mg/l**
Durée d'exposition: **4 h**
Atmosphère de test: **poussières/brouillard**Toxicité aiguë par voie cutanée : **DL50 (Lapin): > 3.000 mg/kg**
Evaluation: **La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau****néodécanoate de 2,3-époxypropyle:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguëToxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0,24 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeurToxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:**produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700):**Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation de la peau

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2'-[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyle)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodococine-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone:

Espèce : Humain
Méthode : Test du patch à 24 hrs.
Résultat : Pas d'irritation de la peau**néodécanoate de 2,3-époxypropyle:**Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:**produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700):**Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours
Remarques : Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2'-[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyle)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodococine-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux**néodécanoate de 2,3-époxypropyle:**Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700):**

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2' -[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyle)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosa-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone:

Type de Test	:	Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Résultat	:	négatif

néodécanoate de 2,3-époxypropyle:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	positif
Evaluation	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Mutagenicité sur les cellules germinales

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Composants:**produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700):**

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: Essai cytogénétique sur cellules germinales de mammifère (in vivo) Espèce: Souris

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyl]-acide benzoïque et 2,2'-[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyl)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosa-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test de mutation bactérienne inverse (AMES)**
Résultat: **négatif**

Type de Test: **Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères**Méthode: **OCDE ligne directrice 476**Résultat: **négatif**Type de Test: **Test d'aberration chromosomique in vitro**Méthode: **OCDE ligne directrice 473**Résultat: **négatif****néodécanoate de 2,3-époxypropyle:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation génique des cellules somatiques de rongeur transgénique

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 488

Résultat: positif

Type de Test: Essai de synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur des hépatocytes de mammifères in vivo

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 486

Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Résultat(s) positif(s) de tests de mutagenicité in vivo sur des cellules somatiques de mammifères.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017**Composants:****produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700):**

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 24 mois
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700):**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2' -[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyle)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosa-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone:

Effets sur la fertilité : Type de Test: **Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement**
Espèce: **Rat**
Voie d'application: **Ingestion**
Méthode: **OCDE ligne directrice 422**
Résultat: **négatif**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: **Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement**
Espèce: **Rat**
Voie d'application: **Ingestion**
Méthode: **OCDE ligne directrice 422**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006


PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23

Version
5.0

Date de révision:
24.07.2018

Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

Résultat: **négatif**
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée
Composants:
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700):

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	50 mg/kg
LOAEL	:	250 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	14 sem.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2'-[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyl)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[*i,t*] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosa-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	1.000 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	8 sem.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422

néodécanoate de 2,3-époxypropyle:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	5000 ppm
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	5 sem.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Composants:
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus
PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23

Version
5.0

Date de révision:
24.07.2018

Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues

: CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 11 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 4,2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes

: CI50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2' -[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyle)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[*i,t*] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosine-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone:

Toxicité pour les poissons : **CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2,7 mg/l**
Durée d'exposition: **96 h**
Méthode: **OCDE ligne directrice 203**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: **CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l**
Durée d'exposition: **48 h**
Méthode: **OCDE Ligne directrice 202**

Toxicité pour les algues

: **EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,9 mg/l**
Durée d'exposition: **72 h**
Méthode: **OCDE Ligne directrice 201**
CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,6 mg/l
Durée d'exposition: **72 h**
Méthode: **OCDE Ligne directrice 201**

Toxicité pour les microorganismes

: **CE50 : 1.000 mg/l**
Durée d'exposition: **3 h**
Méthode: **OCDE Ligne directrice 209**
néodécanoate de 2,3-époxypropyle:

Toxicité pour les poissons : **CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5 mg/l**
Durée d'exposition: **96 h**
Méthode: **OCDE ligne directrice 203**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,8 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	:	CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,9 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	:	NOEC : 500 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700):**

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 5 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE ligne directrice 301F
------------------	---	---

Masse réactionnelle de 2-[[[2-[(2-aminoéthyle)amino]éthyle]amino]carbonyle]-acide benzoïque et 2,2' -[imino bis(2,1-éthanediyliminocarbonyle)]bis-acide benzoïque et 7,8,9,10,11,12,20,21,22,23,24,25-dodécahydrodibenzo[i,t] [1,4,7,12,15,18] hexaazacyclodocosine-5,13,18,26(6H,19H)-tétrone:

Biodégradabilité	:	Résultat: Intrinsèquement biodégradable. Biodégradation: 91 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE ligne directrice 302B
------------------	---	--

néodécanoate de 2,3-époxypropyle:

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 7 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE ligne directrice 301D
------------------	---	---

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700):**

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 3,26
---------------------------------------	---	---------------

néodécanoate de 2,3-époxypropyle:

Coefficient de partage: n-	:	log Pow: 4,4
----------------------------	---	--------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : When carried in single packaging or inner packaging of 5kg/5L or less, this material is not subject to the transport regulations, the single packaging or inner packaging must not be UN-approved but must be a good quality packaging and suitable for the medium.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable
- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable
- Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable
- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
(3)
- Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 10: Liquides combustibles
- Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
- | E2 | DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT | Quantité 1
200 t | Quantité 2
500 t |
|---|------------------------------|---------------------|---------------------|
| Maladies Professionnelles (R-461-3, France) | : 51 | | |
| Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) | : 4511 | | |

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte complet pour phrase H**

H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H341	:	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	:	Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Muta.	:	Mutagénicité sur les cellules germinales
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; E C-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECL - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques au x Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Heraeus**PD 860002 SPA SMT-ADHESIVE, 31 G, S23**Version
5.0Date de révision:
24.07.2018Date de dernière parution: 03.01.2018
Date de la première version publiée: 10.03.2017

contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Muta. 2	H341
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR